





GR® 34

GR® 34, d'Erquy à Saint-Brieuc La baie de Saint-Brieuc

3 jours 58,9 km



JOUR 1: D'Erquy au Val

22,2 km

5 h 30 ==

◆ > À Erquy, on garde le souvenir d'un ville engloutie dans la baie. Pour certains, la ville noyée s'appellerait *Nazado* et serait située entre le cap d'Erquy et la pointe de Pléneuf-Val-André. Pour d'autres, *Nazado* serait tout simplement l'actuelle Erquy. Au voisinage, au hameau de Tu-ès-Roc, on a retrouvé des vestiges de fortifications, probablement gallo-romaines, appelées Camp de César et comprenant deux lignes de défense séparées.

Emprunter la promenade du boulevard de la Mer à gauche. Au bout, s'engager dans l'impasse. Monter à gauche la rue du Goulet, en épingle à cheveux, puis la D 786 à droite sur 500 m.

Descendre à droite la rue des Sternes. Du poste de secours (eau), longer la plage de Caroual par la promenade de la Mer. Après la dernière résidence, poursuivre sur la digue en face. Passer une placette herbeuse, continuer derrière les maisons. Virer à gauche puis suivre à droite sur 1,5 km la Servitude du Littoral qui monte à flanc de coteau. Emprunter le sentier piétonnier en surplomb de la plage de Saint-Pabu.

Passer l'école de Voile, continuer sur la Servitude du Littoral entre la plage et la route. Après 500 m, grimper à gauche sur 100 m puis virer à droite. Longer la plage de Nantois, traverser le parking de la plage des Vallées et gagner la pointe de Pléneuf. Au virage de la rue de la Corniche, descendre à droite au port du Piégu.

Du Val-André, vue sur l'îlot du Verdelet (réserve ornithologique protégée).

Suivre à gauche le quai Célestin Bouglé puis la promenade de la Digue sur 1,6 km. Au dernier parking, prendre à gauche la rue des Sablons puis virer à droite dans une venelle. Poursuivre par la Servitude du Littoral. Passer le corps de garde puis l'oratoire Notre-Dame-de-la-Garde et gagner le port du Dahouët. Remonter le quai des Terre Neuvas. Prendre le pont sur la Flora à droite et suivre la rue du Pont Neuf. Contourner le port par la rue du Lest.

> Dahouët (commune de Pléneuf-Val-André) : petit port de pêche et de plaisance, école de voile, maison du patrimoine maritime.

Après le Yacht Club, monter en face par le quai du Murier. Tourner à gauche, chemin de la Sancie, puis à droite dans le chemin caillouteux. Virer à droite puis à gauche sur la Servitude du Littoral. Descendre à droite et à la plage de Bécleu, tourner à gauche.

À la plage du Port Morvan [> vestige du Mur de l'Atlantique], monter à gauche puis virer à droite dans la rue de la Fontenelle. Après 300 m, tourner à droite le long d'une haie. À la grève Vauglin, monter à gauche puis virer à droite par la Pierre Pointue. À la fourche, descendre à droite, passer la grève de la Baleine. Emprunter la passerelle de l'anse des Doués. Passer Lanmorain [> table d'orientation] et gagner le parking de la plage de la Cotentin.

Traverser le parking de Lanmorin [> vue sur la baie de Saint-Brieuc, sur la plage de la Cotentin et sur les grottes]. Passer la grève des Portelets. Continuer et arriver à Jospinet par la descente aménagée à droite.

Pour rejoindre le Val, emprunter un chemin à gauche (hors GR®) sur 1,2 km.





JOUR 2 : Du Val à Hillion

17,7 km

n 4 h 40 💳

> Chapelle Saint-Marc : retable de la fin du xvil^e siècle et statues en terre cuite polychrome.

8 Suivre un chemin sur 1,2 km (hors GR®) pour retrouver le sentier côtier au niveau de Jospinet.

Traverser la voie d'accès au parking et à la cale, emprunter la passerelle pour remonter à droite et rejoindre la Servitude du Littoral. Passer la grève du Pont Rouault, remonter en face et continuer jusqu'à la pointe de Longue Roche [> point de vue]. Continuer et traverser le parking de Beliard. Rejoindre la chapelle Saint-Maurice (table d'orientation). Traverser la route d'accès à la cale, passer le blockhaus et continuer sur le parking jusqu'à l'embouchure du Gouessant. Remonter l'estuaire en sous-bois jusqu'au Pont Rolland (> prudence, passages escarpés !).

Suivre la D 34 à droite (> prudence !) et franchir le pont Rolland. Après 250 m, au virage, s'engager à droite dans le chemin ombragé.

Enjamber le Crémur et poursuivre à droite. Croiser une aire de stationnement. À la plage de Grandville (maison Palante, privée), monter à gauche et grimper les escaliers à droite pour suivre la Servitude du Littoral. Traverser les dunes de Bon Abri (> bien suivre le balisage rare !). Prendre à gauche puis emprunter la route à droite sur 350 m. Suivre à droite la Servitude du Littoral en bordure de champs. À la plage de Lermot, monter à gauche, virer à droite, traverser le parking. Passer la pointe des Guettes, l'escalier de Fonteneau, la pointe du Grouin puis Saint-Guimont (> à 150 m : Maison de la Baie : animation et possibilité d'hébergement]. Atteindre l'Hôtellerie.

Pour rejoindre Hillion, emprunter un chemin à gauche (hors GR®) sur 500 m.

JOUR 3 : De Hillion à Saint-Brieuc

19 kn







U Suivre un chemin sur 500 m (hors GR®) pour retrouver le sentier côtier au niveau de l'Hôtellerie.

À l'Hôtellerie, suivre la route sur quelques mètres puis virer à droite par la Servitude du Littoral. Croiser le petit parking du Tertre Blanc et à Pisse-Oison, continuer en face par le chemin caillouteux. Longer la digue et au virage, s'engager à droite dessus par la sente herbeuse. Au bout, suivre la route à droite, franchir le pont sur le Cré puis virer à droite sur la dique herbeuse. Suivre la route à droite par le pont sur 400 m.

Longer les grèves de Langueux à droite sur le chemin aménagé parallèle à la D 10 [> musée de la Briqueterie]. À Bout-de-Ville, continuer tout droit par l'ancienne voie de chemin de fer. Descendre ensuite la route à droite.

Au croisement de la grève des Courses, prendre à droite par le parking. Après le refuge de la SPA, virer à gauche dans le chemin herbeux. Tourner à gauche puis monter à droite. Descendre la rue du Commandant d'Estienne d'Orves. Après 250 m, prendre la seconde venelle à droite. Au croisement, continuer à gauche puis à droite sur la Servitude du Littoral. Passer la plate-forme [> panorama], descendre l'escalier et surplomber la plage du Valais (pique-nique).

Prendre à droite par les cabanons puis monter l'escalier à gauche. Suivre le chemin terreux à droite et au virage, continuer en face par les maisons puis en sous-bois sur 1 km. Longer la voie ferrée désaffectée sur 200 m puis descendre l'escalier à droite, traverser une seconde voie ferrée et déboucher sur le port du Léqué.

Longer le port à gauche sur la bande enherbée. Passer l'écluse de l'Île aux Lapins et l'entrepôt des Ligneries. Longer le quai Surcouf.

Au rond-point, prendre à gauche *(balisage rouge et jaune)*. Contourner la station d'épuration par le chemin aménagé le long du grillage. Au croisement, suivre à droite le Gouëdic. Passer sous le pont de la N 12 puis sous le pont de Toupin [> construction Harel-de-La-Noë]. Longer la rivière, passer sous le pont de l'avenue d'Armor, sous la rue de Gouëdic puis sous le pont de chemin de fer. Franchir le Gouëdic à droite puis monter une ruelle à droite. Monter l'escalier à droite et arriver sur le boulevard Waldeck-Rousseau. Le suivre à droite sur 50 m. Au rond-point, suivre en face le boulevard Charner et atteindre la gare de Saint-Brieuc.

Infos pratiques



- Office de tourisme : 3 rue du 19 Mars 1962, 22430 Erquy, 02 96 72 30 12, www.capderquy-valandre.com/erquy.
- Office de tourisme : 1 rue Winston Churchill, 22370 Pléneuf-Val-André, 02 96 72 20 55, www.capderquy-valandre.com.
- Office de tourisme : 2 quater rue des Lycéens Martyrs, 22000 Saint-Brieuc, 02 96 33 32 50, www.baiedesaintbrieuc. com.



 Comité départemental de la randonnée pédestre des Côtesd'Armor: Maison départementale des Sports, 18 rue Pierrede-Coubertin, 22440 Ploufragan, 02 96 76 25 65, rando22@ wanadoo.fr. http://cotes-darmor.ffrandonnee.fr.



